



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAUD DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 8 Septembre 2023 (18h-20h)

Présents : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Jacques Chauvet, Denis Reynaud, Sébastien Denis, Dominique Laplante, Jean-Louis Barlatier, Christian Charée, Jean-Louis Saudrais, Benoit Audema.

En visio : Corinne Tournassat, Elise Martinez, Jean-Louis Le Coq, Michel Chadelas,

Excusés : Guy Valentin, Patrick Locheron

Absents : Guy Llata, Marie-Paule Kieffer.

Invité : Serge Mikoff

1. Point sur les adhésions 2023 (information) => NB

Au jour de la réunion du Comité Directeur, le nombre d'adhérents SNGRPC s'élevait à 274 (279 au jour de la rédaction). La Ronde Blanche à venir devrait drainer quelques primo-adhérents en plus.

2. Point Financier (information) => NB pour JLB

Jean-Louis Barlatier a présenté un Compte de Résultats au 25 Aout dernier en excédent de 2600€ environ. Depuis les factures des réparations de Canta Doc d'environ 5500€ mettent le compte de résultats en déficit d'environ 3000€. Il reste néanmoins de nombreuses rentrées bénéficiaires à faire (subventions, Grand Prix Dragon, Défi du Lion). Le risque de clôturer l'année en déficit reste possible.

Jean-Louis Saudrais rappelle que 60% des réserves provisionnées ces dernières années étaient dédiées à Canta Doc, et donc il faudrait voir avec l'expert-comptable Philippe Terrisson s'il y a moyen de présenter un résultat final moins déficitaire en reprenant dans ces réserves pour couvrir ces frais de réparations élevés de Canta Doc, sachant que cela n'a pas été décidé au préalable lors de la présentation et validation du budget.

Au vu de la situation financière à ce jour, l'aide aux coureurs pour les régates à l'extérieur n'est pas reconduite, mais pourra être reconsidérée à la prochaine réunion du Comité Directeur si les résultats finaux sont positifs.

Jean-Louis Barlatier fera pour la prochaine réunion du Comité Directeur une projection sur la fin de l'année incluant

3. Commission Voile Légère

a. Point sur l'école de voile sportive (information) => JC

Le contrat de l'entraîneur Julien Moutarde s'est terminé comme convenu le 31 juillet. Ce dernier n'a pas accepté la proposition de contrat faite par la Mairie d'un mi-temps pour poursuivre l'Ecole de Voile Sportive. Il n'y a plus d'entraîneur et le nombre d'élève exclu la continuation de cette école de sport dans son projet initial-

La Mairie réfléchit à aider les 2 familles dont les enfants vont poursuivre la compétition. La SNGRPC reste prête à prendre des licences et à assurer l'organisation de régates de voile légère.

Une réunion le mercredi 27 septembre 2023 avec la mairie définira la suite.

Le bilan factuel est : sur les 6 enfants ayant participé à l'Ecole de Voile Sportive, 1 part sur Cannon pour passer

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

sur dériveur, 2 restent à l'École de Voile Loisir, 1 retourne à YCGM, et 2 cherchent un entraîneur pour continuer la compétition au niveau national.

Jean-Louis Saudrais rappelle que l'École de Voile Sportive existe depuis 10 ans gérée par Corinne Tournassat, et que si effectivement on arrête l'École de Voile sportive, c'est une décision de politique générale du Club à faire. Le Président rappelle que le plan était de continuer à soutenir l'entraîneur non salarié du club. L'école de Voile sportive s'arrête faute d'élèves suffisants et d'entraîneur.

Malgré la présence d'un entraîneur pendant toute l'année scolaire 2022-2023, la trajectoire de cette école de sport pour 2023-2024 était de 2 élèves « niveau compétition » et 2 élèves « niveau perfectionnement ».

Cette première année avec un entraîneur n'a pas été mise à profit pour gonfler notre effectif. Ce résultat décevant excluait donc le recrutement d'un entraîneur à plein temps par la mairie financé par la communauté de commune.

Jean-Louis Barlatier répond que les bénévoles se sont épuisés sur cette activité sans grand résultats malheureusement. Benoit Audema répond également que le nombre d'enfants intéressés par une telle Ecole de Voile Sportive est très très réduit du fait du budget important pour faire une année de compétition (entre 25000 et 30000€).

Les mises en garde du Président sur l'irréalisme de ce projet se sont malheureusement confirmées.

On est effectivement sur une situation d'échec, échec pour le Club et échec pour la Mairie. Jacques Chauvet propose donc une alternative au travers de l'École de Voile Loisir.

b. Point sur l'école de voile loisir (information) => JC

Jacques Chauvet rappelle d'abord que l'École de Voile Loisir, n'a de Loisir que le nom car elle reste néanmoins une école d'initiation à la Voile Sportive. On devrait simplement parler d'École de Voile Légère.

L'UCPA est d'accord pour construire une activité d'École de Voile Légère plus pérenne avec la SNGRPC. Il y a déjà eu fin Aout un stage mixte UCPA/SNGRPC qui a eu pour résultat que des stagiaires UCPA se sont déjà inscrits pour les sessions d'automne de l'École de Voile SNGRPC. Ces sessions comptent déjà 11 enfants inscrits pour la section Optimist et 8 enfants pour la section catamaran. Il est prévu de les faire participer à l'épreuve du Challenge Voile Légère prévue le 8 octobre prochain.

Pour l'instant il n'y a pas de solution pour palier à l'absence de l'UCPA de novembre à mars pour faire naviguer plus longtemps les enfants.

Sans l'action déterminée de Jacques Chauvet pour organiser ces sessions, la vingtaine d'enfants inscrits de la commune n'aurait pas eu d'école de voile.

A la question posée par Sébastien Denis, Corinne Tournassat rappelle que la voile légère loisir tel que son nom l'indique est pratiquée comme un loisir c'est à dire sans programme sportif précis, et selon ses envies, et la voile légère sportive et compétition est pratiquée dans un club FFV, avec un entraîneur et un programme de cours et d'entraînements au long de l'année avec des régates et des compétitions et nécessite une licence compétition. Corinne ajoute que c'est très bien de continuer avec les jeunes locaux et de les diriger vers les cours menés avec notre partenaire UCPA, mais il faut réfléchir à une nouvelle formule permettant de les faire revenir ensuite à la SNGRPC, par exemple en les embarquant à bord d'habitables du club lors de régates.

Une réflexion est à faire sur l'avenir de la Voile Légère au sein de la SNGRPC. Une réunion spéciale sera organisée à l'issue de la session d'automne (fin octobre) pour définir une stratégie réaliste de voile Légère

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

de la SNGRPC pour les années à venir (Ecole de Voile légère enfants et adultes, niveaux proposés, compétitions à l'issue des sessions, supports proposés, moyens, fonctionnement, etc.) et la politique générale du Club.

c. Bilan Cata Camarguaise (information) => JLLC

La Cata Camarguaise du weekend des 17 et 18 juin dernier n'a rassemblé que 14 participants (13 en 2022). Jean-Louis Le Coq insiste sur le fait que la population de pratiquants est vieillissante, et se pose donc la question de la pérennité de l'épreuve. Il n'y aura pas de Cata Camarguaise au calendrier 2024.

d. Organisation du « Championnat Voile Légère » (information) => JC

Jacques Chauvet prépare l'évènement en relation avec Corinne Tournassat pour le CDV 30-48. L'avis de course est à rédiger par le club et le règlement est mis à jour par le CDV 34. 15 bénévoles seront requis pour cette épreuve. L'UCPA prête les supports. Il y aura 2 ronds, initiation et départemental. Il y aura en plus 20 participants de la Ligue en invités pour le Trophée d'Occitanie Voile Légère d'Automne.

e. Organisation du « Grand Prix Dragon en Camargue » (information) => JLW

L'avis de course est publié, les inscriptions sont ouvertes (à 390€) et les instructions de course sont en cours de relecture. L'affiche est en cours de réalisation. Des subventions à hauteur de 5000€ ont été demandés au département et à la région pour aider à l'organisation. 18 bateaux sont attendus. Le diner de gala sera organisé par la SNGRPC. La Régie va mettre à disposition 2 salles pour l'organisation, le Spot et le Club House, des pontons flottants, et la gratuité du parking à bateaux 1 mois avant la régate.

4. Commission Voile habitable (information) => DL

a. Bilan des régates passées (information)

La MiniMax a rassemblé 20 bateaux (21 en 2022). Le bilan financier est déficitaire de 1160€ environ. Alain Goujon est d'accord pour rester organisateur pour les 2 années à venir. L'utilisation des balises a grandement aidé à l'organisation et sera reconduit pour 2024.

La Vespérale a rassemblé 14 participants (12 en 2022). Le Bilan financier est à l'équilibre. Jean-Claude Monceau l'organisateur se pose la question de la date de cette compétition en Aout, mais la Fête du Port avait été décalée d'une semaine

L'estivale a rassemblé 14 bateaux. Le bilan financier est à l'équilibre.

La Toi&Moi a rassemblé 26 bateaux. Le bilan financier bénéficiaire de 80€.

b. Point sur les régates à venir (information)

La Ronde SNSM compte déjà 16 inscrits (*note : 25 bateaux ont participé*). Une tombola au profit de la SNSM sera organisée à l'issue de la remise des prix. Les bénéfices de la course seront également remis à la SNSM.

L'Avis de Course de la Ronde Blanche est diffusé, il manque encore des bénévoles pour embarquer sur les bateaux.

L'Avis de Course du Challenge de la Baie a été diffusé, ceux du Trophée de la Baie et du Défi du Lion sont à venir.

c. Occitania Cup (information) => DL

Une réunion d'organisation de l'Occitania Cup organisé par le CDV34 a eu lieu le mercredi 6 septembre à laquelle Dominique Laplante et Denis Reynaud ont participé.

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngRPC.com - www.sngRPC.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Il pourrait y avoir au moins 6 bateaux de la SNGRPC y participer. La SNGRPC prête Canta Doc comme bateau mouilleur/viseur avec Denis Reynaud et Michel Chadelas à bord.

5. Commission Logistique

a. Canta Doc : Réparations, mises à niveau et entretien (information) => DR

4 devis ont été demandés pour le carénage de Canta Doc, et il a été réalisé par Uship pour 700€. L'entretien du moteur a été réalisé par ATEF qui repris toute la ligne d'arbre (tourteau, joint hydrolube, etc.) pour 1700€. Une seconde intervention d'ATEF « entretien des 10 ans » a été faite pour objectif de traiter de nombreuses fuites sur les durites, l'inverseur, etc. et s'est montée à 3060€. D'après ATEF, avec une révision à 1000€ tous les ans, le bateau peut encore tenir sans problème 10ans.

Le sujet du dossier Semi rigide sera abordé lors de la prochaine réunion du Comité Directeur en présence des responsables de la commission.

Le sujet du dossier des assurances bateau devra être traité par les responsables de la commission d'ici la fin du mois de septembre, date butoir pour l'envoi des lettres de résiliation des contrats en cours.

6. Assemblée Générale Ordinaire 2024 (information) => NB

Par la nécessité de faire les Assemblées Générales Ordinaires de clubs au moins 2 mois avant celle de la FFVoile, l'AGO 2024 de la SNGRPC aura lieu le Samedi 27 Janvier 2024.

Il y aura 6 membres sortants du Comité Directeur :

Michel Chadelas
Jean-Louis Le Coq
Guy Llata
Patrick Locheron
Jean-Louis Saudrais
Guy Valentin

7. Points divers

• Dossier places de régatiers (validation) => NB

Suite aux courriers de rappel envoyés, les 2 contrevenants aux conditions d'attributions nous ont fait des retours.

Zef s'est mis en ordre auprès de la capitainerie et nous a adressé un courrier justifiant de son absence sur les régates depuis fin 2022 pour cause de réparation du bateau. Il s'engage également à participer à un maximum de régates du club sur la fin de l'année et à respecter la participation à 60% du programme des régates SNGRPC sur 2024.

Le Comité Directeur reconduit unanimement moins 1 voie le bénéfice de la place de régatier pour Zef.

Shaka a clairement indiqué dans ses communications qu'il ne participera pas aux régates du club.

Le Comité Directeur se prononce pour arrêter la convention avec Shaka dans les meilleurs délais pour en faire bénéficier un régatier sur liste d'attente. Une lettre de préavis lui sera envoyée et Shaka devra se rapprocher de la capitainerie pour bénéficier d'une place de port ou une convention de place de coureur.

• Actions 2023 CDV 30-48 (information) => CT

Suite aux communications faites auprès des licenciés du Gard par le CDV 30-48, 12 personnes se sont inscrites pour participer aux activités du DIO (Dispositif InShore Occitanie) de la Ligue, avec une journée découverte prise en charge par le CDV 30-48.

Le programme Licences Jeunes est maintenu.

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le CDV 30-48 a reçu une subvention pour une action "1 jeune 1 habitable" à mener avec les jeunes de la voile sportive et le moniteur : il faut réfléchir si une autre action ressemblante est possible.

8. Prochaines réunions du comité directeur

Le Vendredi 13 Octobre 2023 à 18h

Fin de Réunion 20h00

Le 08/09/2023

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD